

## Objectifs :

Organisme sans but lucratif reconnu et soutenu par la Ville de Québec - Arrondissement de Beauport, l'École de musique des Cascades Inc. (EMCB) célèbre fièrement cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire.

En partenariat avec l'École secondaire François-Bourrin, l'EMCB dispose d'une vingtaine de locaux aménagés pour ses besoins.

### Les objectifs qu'elle poursuit sont les suivants :

1. Offrir un enseignement structuré et rigoureux permettant aux élèves d'entreprendre des études supérieures en musique.
2. Offrir un enseignement plus souple et moins exigeant pour les personnes désirant parfaire leur culture musicale.
3. Offrir un divertissement musical à la population en général.

## Personnel :

L'EMCB compte plus d'une trentaine de professeurs tous détenteurs d'un diplôme d'études supérieures en musique. La plupart d'entre eux poursuivent une carrière de musicien professionnel parallèlement à leurs activités d'enseignement.

Un comité pédagogique, composé de 4 à 6 professeurs, supervise les différentes activités d'enseignement.

La direction générale est assumée par madame Danielle Nicole.

## Programme et examens :

Pour l'ensemble des disciplines instrumentales dont elle dispense l'enseignement, l'EMCB propose des programmes qui se veulent adaptés aux besoins de sa clientèle. Au terme de l'année, si l'élève a atteint les objectifs de son niveau et qu'il répond aux exigences d'évaluation, l'EMCB lui offre la possibilité de se présenter à un examen instrumental. Si l'examen est réussi, l'élève obtient un certificat.

Aux élèves qui ne tiennent pas à se conformer aux exigences d'un programme précis ou encore à ceux qui adoptent un cheminement plus personnalisé, l'EMCB propose plutôt une évaluation globale prenant la forme d'une audition instrumentale.

L'EMCB offre également la préparation aux examens de l'École préparatoire de musique de l'Université Laval. Les frais d'inscription à ces examens sont en sus.

Pour plus d'informations sur les programmes et activités, on peut consulter le projet éducatif de l'EMCB.

## Calendrier 2010-2011 :

25 août 2010 :  
Fin de la période de pré-inscription

7 septembre 2010 :  
Début de la session d'automne  
(15 semaines)

20 décembre 2010 :  
Fin de la session d'automne

10 janvier 2011 :  
Début de la session d'hiver  
(15 semaines)

7 au 12 février 2011 :  
Semaine thématique

28 février au 5 mars 2011 :  
Relâche

30 avril 2011 :  
Fin de la session d'hiver

2 mai au 10 juin 2011 :  
Session de printemps  
(6 semaines)

## Horaires :

### Sessions d'automne et d'hiver

Heures d'enseignement :  
lundi au vendredi 16h à 22h  
samedi 8h30 à 15h30

Heures de secrétariat :  
lundi au vendredi 13h à 19h  
samedi 8h30 à 15h30

### Sessions de printemps

Heures d'enseignement :  
à déterminer selon la demande

Heures de secrétariat :  
lundi au vendredi 13h à 19h

### Période estivale

Heures de secrétariat :  
lundi au vendredi 13h à 17h

## Description et objectifs des cours :

### Cours instrumental :

*personnalisé et adapté à vos besoins !*

Nos cours individuels d'instrument proposent une approche adaptée tant aux débutants qu'aux initiés, jeunes ou adultes. L'élève est amené à acquérir une bonne connaissance de la notation musicale et une technique instrumentale solide, à travers un répertoire adapté à ses besoins. L'intégration d'activités d'exploration instrumentale (harmonie, transposition, improvisation, composition, etc.) est également prévue dans le but d'améliorer la compréhension de certains concepts musicaux. L'horaire est à déterminer avec l'élève.

### Les instruments offerts sont les suivants :

- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Haubois
- Basson
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette
- Cor français
- Trombone
- Tuba
- Percussion
- Batterie
- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse
- Piano
- Chant
- Accordéon
- Guitare classique
- Guitare populaire
- Guitare électrique
- Guitare basse

### Musique celtique :

- Mandoline
- Harpe celtique
- Banjo

*N.B. Le cours de formation auditive est fortement recommandé comme complément au cours instrumental (voir description ci-après).*

### Tarifs :

Pour 30 semaines * :	Pour moins de 30 semaines :
* 30 minutes/sem. 12,50\$ / sem. x 30 sem. = 375,00\$	13,50\$ pour 30 minutes
* 45 minutes/sem. 17,50\$ / sem. x 30 sem. = 525,00\$	18,50\$ pour 45 minutes
* 60 minutes/sem. 21,50\$ / sem. x 30 sem. = 645,00\$	22,50\$ pour 60 minutes

*(\* ) possibilité de paiement en 3 versements égaux datés des :  
15 septembre 2010, 15 novembre 2010 et 15 février 2011.*

### Tarifs familiaux :

Pour le deuxième membre d'une même famille, ainsi que les suivants inscrits à un cours d'instrument, le tarif hebdomadaire des leçons instrumentales est réduit de 1,00\$ (rabais de 30,00\$ sur la scolarité annuelle).

Horaire à déterminer avec le professeur.  
Début des cours instrumentaux : à compter du 7 septembre.

### Formation auditive :

*activité complémentaire essentielle !*

Complément essentiel à la formation instrumentale, ce cours permet d'acquérir et d'appliquer de façon concrète les notions théoriques de la musique tout en développant les différentes habilités auditives nécessaires à la maîtrise de l'instrument.

À noter que la réussite du cours de formation auditive combinée à celle d'un degré instrumental permet une certification complète en fin d'année.

### Tarifs :

30 min. / sem. / 10,00\$ x 30 sem. = 300,00\$  
30 min. / sem. / 6,50\$ x 30 sem. = 195,00\$  
*(pour les élèves déjà inscrits à un cours d'instrument).*

Horaire à déterminer avec le professeur.

Début des cours de formation auditive :  
à compter du 7 septembre.

## Rythmique :

*excellente activité d'initiation pour les petits !*

### 1. Rythmique 3 à 5 ans : éveil musical

Une occasion de s'initier à la musique par des chansons, des danses et un éventail d'activités corporelles servant à développer des habiletés essentielles à l'apprentissage futur d'un instrument de musique.

### Tarifs :

1h / sem. / 6,00\$ x 30 sem. = 180,00\$  
*(ou 105,00\$ par session de 15 semaines).*

### Horaire :

3 ans : samedi de 11h à 12h  
4 - 5 ans : samedi de 10h à 11h

### Début des cours de rythmique :

Session d'automne : 11 septembre  
Session d'hiver : 15 janvier

*(suite au verso)*